



Communiqué de presse

\*\*\*

# Présidentielle 2012

## 20 propositions pour réindustrialiser la France grâce au numérique

*Paris le 13 janvier 2012 - A l'occasion de sa soirée des Vœux, l'Association Française des Editeurs de Logiciels (AFDEL) a présenté ses 20 propositions pour réindustrialiser la France, devant un parterre de 250 représentants de l'économie numérique et en présence de M. Eric Besson, ministre de l'industrie et de l'économie numérique. Ces propositions doivent aider la France à rattraper son retard dans la digitalisation en cours de son économie et se résument en trois axes qui doivent converger : cap sur les PME, cap sur l'innovation, cap sur le numérique. En complément des rencontres régulières que l'AFDEL mène avec les états-majors politiques pour 2012, l'Association poursuit son action en faveur du développement de l'économie numérique française.*

### Cap sur le numérique

L'AFDEL souhaite apporter sa contribution au débat présidentiel pour rappeler que le numérique est le principal relais de croissance des industries traditionnelles, qui améliorent ainsi leurs processus de production, leurs produits et leurs services grâce au numérique. L'AFDEL porte ainsi un message aux candidats en faveur des infrastructures numériques de demain qui permettront le développement des usages numériques liés au Cloud computing et propose des pistes **d'accélération du déploiement du Très Haut Débit** qui semble marquer le pas en France, en dépit des efforts répétés du Gouvernement.

L'Association milite pour que les usages numériques s'intègrent également à part entière dans les programmes d'enseignement, bien au-delà d'une simple logique d'équipement qui n'est qu'un préalable. S'agissant de la culture entrepreneuriale, l'AFDEL regrette que les étudiants demeurent encore trop souvent majoritairement attirés par les grands groupes et propose qu'un **stage en PME de croissance soit obligatoire** dans les cursus supérieurs économiques et d'ingénieur.

### Cap sur l'innovation

Sur le front de l'innovation, l'AFDEL souhaite un soutien de l'État comme **investisseur public davantage inscrit dans le cadre d'une politique industrielle stratégique, ancrée dans les écosystèmes régionaux et appuyée sur une réelle logique de guichet unique**. S'agissant du financement de l'innovation, **la situation critique que traverse le capital-risque français inquiète les**

**éditeurs et services web**, dont la croissance dépend en grande partie de la bonne santé des investisseurs. L'AFDEL propose ainsi de sanctuariser et d'amplifier **le soutien aux FCPI**. L'AFDEL souhaite par ailleurs une fiscalité plus adaptée pour les PME technologiques, en améliorant ou en pérennisant les dispositifs d'aides publiques à l'innovation déjà existants (CIR, JEI) et **en alignant la fiscalité de l'impôt sur les sociétés** sur les autres pratiques européennes qui ont misé sur l'attractivité fiscale de leur territoire.

*« Les candidats à l'élection présidentielle de 2012 ont compris que la réindustrialisation de notre pays doit être le moteur de toute politique économique efficace. Le dynamisme de la France est en jeu, sa créativité et sa capacité à offrir aux jeunes générations un emploi d'avenir. L'économie du numérique constitue un puissant levier de croissance et de productivité, en tant que telle bien sûr, mais surtout pour l'industrie et les services dans leur ensemble »* indique Patrick Bertrand, président de l'AFDEL.

En complément des rencontres régulières que l'AFDEL mène avec les états-majors politiques pour 2012, l'Association poursuit son travail en faveur de l'économie numérique française et indique qu'elle sera active pour porter ses mesures auprès des différents candidats.

## 20 propositions pour réindustrialiser la France

### 1. Financement de l'innovation : pallier le tarissement des sources

- Mesure n°1 : Allonger le délai d'investissement des FCPI à trois ans et réduire la marge de liquidité à 20 %
- Mesure n°2 : Porter l'avantage fiscal de 19 % à 30 % pour les FCPI pour relancer la collecte des fonds

### 2. Aides publiques et fiscalité : cohérence, stabilité et soutien aux PME innovantes

- Mesure n°3 : CIR - Mieux prendre en compte les dépenses de propriété intellectuelle et de protection du droit d'auteur
- Mesure n°4 : CIR - Anticiper les besoins de trésorerie initiaux des entreprises
- Mesure n°5 : Un impôt sur les sociétés (IS) réduit à 20 % pour les start-up technologiques
- Mesure n°6 : JEI, anticiper la fin du dispositif en 2014 par une clause de rendez-vous

### 3. L'Etat investisseur au service de l'innovation et de la réindustrialisation

- Mesure n°7 : Guichet Unique - Création d'une Agence française de l'innovation
- Mesure n°8 : Guichet Unique - Création d'un portail web unique
- Mesure n°9 : Renforcer les critères économiques d'intervention du FSI et de CDC Entreprises
- Mesure n°10 : Création d'un indicateur de suivi de l'attribution des marchés publics aux PME technologiques

### 4. Promouvoir la diffusion des TIC et l'esprit d'entreprise

- Mesure n°11 : Définir un plan de gouvernance pour la réalisation de l'école numérique
- Mesure n°12 : Création d'une « Qualification numérique universelle »
- Mesure n°13 : Création d'une Cité du Numérique

- Mesure n°14 : Mise en place d'un stage PME Innovantes obligatoire en master 2 et grandes écoles

## 5. Une Gouvernance du numérique rénovée

- Mesure n°15 : Rapprochement des autorités en charge de la régulation du secteur numérique
- Mesure n°16 : Renforcer les moyens du Conseil National du Numérique
- Mesure n°17 : THD - Créer de nouveaux modes de financements
- Mesure n°18 : THD - Mise en place d'un gestionnaire unique du socle passif au niveau régional
- Mesure n°19 : THD - Dispositions contraignantes pour s'assurer du respect du plan national THD
- Mesure n°20 : Aménager les dispositifs de contrôle des concentrations

## A propos de

---

### **AFDEL - Association Française Des Editeurs de Logiciels - [www.afdel.fr](http://www.afdel.fr)**

Créée en octobre 2005, l'Association Française des Éditeurs de Logiciels, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du logiciel en France. L'AFDEL compte aujourd'hui plus de 300 membres (CA global : 3,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (50 % du Top 100 France en CA), PME et Start up. L'AFDEL est membre de la FIEEC et de la CICF et participe à la gestion de la convention collective Syntec-CICF et de l'offre de formation de branche.

Contact presse : Fabrice Larrue / 06 82 07 65 83 / [f.larrue@afdel.fr](mailto:f.larrue@afdel.fr)